

Délibération

Générale

colonial

# DELIBERATION n° 336 portant ouverture de crédits supplémentaires sur divers chapitres du Budget Annexe du Port, exercice 1961

n° 336

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
25 mai 1962

Numéro JO  
n° 6 du 30/06/1962

Date du numéro  
30 juin 1962

## VISAS

La Commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis, Vu le décret n° 57-813 du 22 juillet 1957 portant institution d'un Conseil de Gouvernement et extension des attributions de l'Assemblée territoriale en CF S: Vu l'arrêté n° 1347 du 26 décembre 1960 rendant exécutoire le Budget Local et le Budget Annexe du Port pour l'exercice 1961 : Sur; proposition qu Conseil de Gouvernement dans sa séance du 8 mai: 1962, À adopté dans sa séance 'du 25 mai 1962 la délibération dont la teneur Suit :

## TEXTE INTÉGRAL

### Art. 1er

— Est autorisée l'ouverture des crédits supplémentaires, ci-après, au Budget Annexe du: Port pour l'exercice 1961 :

Chapitre 2 : Fonctionnement général (personnel) .... es 1.800.000

Chapitre 3 : Fonctionnement général (matériel) ..... 3.000.000

Chapitre 4 : Travaux d'entretien.....200.000 Total des crédits ouverts.....5.000.000

### Art. 2

— La couverture des inscriptions autorisées à l'article 1er sera assurée par : 1° L'annulation d'un crédit de.....1.500.000 au

chapitre 5 «Dépenses d'Equipement et Infrastructure » . 2 Ta plus-value réalisée au

chapitre 1 « Taxes d'embarquement et débarquement » .....3.500.000

**Le Président de la Commission Permanente, OMAR IBRAHIM HADOM. Le Secrétaire de la Commission Permanente, ABDOULKARIM HASSAN DORANI.**